

**Les dévotions du pays de Liège
d'après le chanteur de rue Joseph Mousset dit Hasserz (1799-1870)**

Daniel Droixhe
(Universités de Bruxelles et de Liège)

Pour le chanteur de rue, les diverses formes et manifestations de la « culture populaire » constituent évidemment une matière privilégiée. À Liège, les festivités, telles que la foire d'octobre, les processions, les pèlerinages et cultes des saints guérisseurs ont fait l'objet au XIXe siècle d'une para-littérature dialectale dispersée entre les collections du Musée de la Vie wallonne, celles de la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie¹, les dossiers de pasquilles conservés dans le fonds Ulysse Capitaine de la Bibliothèque centrale de la Ville de Liège² et certains fonds particuliers de la Bibliothèque de l'Université de Liège³.

Joseph Mousset dit Hasserz, surnommé « le Béranger liégeois » (1799-1870), est à Liège le chansonnier forain ayant laissé le souvenir le plus vivace. Il prenait la relève des légendaires Moreau et Simonis. D'autres *feûs d'pasquèyes* lui contestaient la première place, comme Alfred Herman, qui se disait *li rival di Hasserz*⁴. Celui qui se désignait sous le nom du *croûfieûs Flamind*, « le Flamand bossu », n'avait certes rien à lui envier en matière de plaisanterie salace⁵. On sait que le maître-chaudronnier Dehin s'intitulait aussi le « Béranger liégeois ».

1. Dévotions et malheurs du peuple

Hasserz énumère dans *Li méd'cène dè colorå* « La médecine du choléra » quelques dévotions usitées à Liège⁶.

¹ Je remercie Madame Br. PICHA, bibliothécaire, de m'avoir aidé dans ma recherche.

² Cap. 7135. Je remercie Monsieur R. GÉRARD, conservateur, d'avoir attiré mon attention sur cette documentation méconnue. Je l'ai utilisée dans DROIXHE, à par. *a*.

³ Réserve, Ms. 6593. Je remercie Madame C. HALLEUX-OPSONER, conservateur et chargée de cours, de m'avoir signalé ce fonds.

⁴ Voir HERMAN, s.d.

⁵ Les imprimeurs Rodberg-Labasse et Deboeur se spécialisèrent dans ce type d'édition populaire.

⁶ *Colorå*, pour le plus courant *colèrå*, est attesté dans FORIR, 1866 : s.v°.

	<i>Mès-amis, l'afère va må.</i>	Mes amis, l'affaire va mal .
	<i>Tot l' monde a sogne dè colorå.</i>	Tout le monde a peur di choléra.
	<i>Si vos v'z-è volez garanti,</i>	Si vous voulez vous en garantir,
4	<i>Vos n'avez qu' à aller priyî.</i>	Vous n'avez qu'à aller prier.
	<i>Tot costé on fêt dès nouvinnes</i>	De tout côté on fait des neuvaines
	<i>Di sogne qui v' n'åyîhe li fîve-linne...</i>	De peur d'avoir la fièvre lente...

Mais rien ne peut garantir contre la maladie celui qui doit mourir. *Dimandez 'ne gote à vosse curé / si v'z-èspètch'reût bin d'ènn'aller* « Demandez un peu à votre curé / s'il vous empêcherait bien de partir ». La disparition d'un riche, d'ailleurs, réjouit le prêtre *pace qu'i lî va tchanter 'ne grand-messe / èt beûre li bone botèye è s' plèce* « parce qu'il va lui chanter une grand-messe / et boire la bonne bouteille à sa place ». Si les gens fortunés pouvaient acheter la vie, « ils seraient exemptés de la mort ». *Mès ni sint Rok ou sint Sèrvå / ni lès prezèrve d'on si grand må* « Mais ni saint Roch ou saint Servais / ne les préserve d'un si grand mal ». On sait que le pèlerinage à Saint-Roch de Bernardfagne, un hameau de Ferrières en Ardenne, était censé mettre à l'abri des épidémies, comme celui de Saint-Servais à Rebaix⁷.

L'épidémie, bien sûr, est d'abord *punichon*. Elle sanctionne en particulier une certaine dégradation de la tradition religieuse, illustrée par un mandement de l'évêque van Bommel. Celui-ci a en effet interdit de promener lors de sa procession la statue de saint Roch : *ni lu, ni s' tchin, ni si p'tit rok* « ni lui, ni son chien, ni sa petite grappe de raisin » - emblème du guérisseur. La récrimination apparaît souvent chez Hasserz : c'est que l'interdiction touchait aussi l'activité des musiciens de rue, empêchés pour l'occasion de gagner leur vie⁸.

	<i>Pusqui l'évêque l'a consigné,</i>	Puisque l'évêque l'a consigné,
	<i>C'è-st-oûy à lu à l' fë roter,</i>	C'est à lui aujourd'hui de le faire marcher,
36	<i>Èt lî lèyî bon'mint fë l' fièsse.</i>	Et de lui laisser bonnement faire la fête.
	<i>Sins çoula, vos-arez co l' pèsse.</i>	Sans cela vous aurez encore la peste.

⁷ L'Art populaire en Wallonie : 491-93 reproduit des drapelets de pèlerinage, du XVIIIe et du XIXe siècles, où une petite troupe des voyageurs vient chercher à Bernardfagne la protection du « patron des pestiférés », tandis que saint Servais guérit un infirme abandonnant ses béquilles sous l'œil menaçant d'un chien atteint de la rage.

⁸ Voir DROIXHE, à par. b.

Puisque le prélat fait aujourd’hui prier saint Roch contre le mal, qu’il rétablisse la coutume, sous peine de fâcher les maîtres de confrérie, le *pôve ptit comèrcant* et l’*ovri*. Celui-ci, surtout, est à plaindre : Hasserz va peindre sa condition quand le travail l’abandonne.

	<i>On t’ loum’reût co bin parèsseus</i>	On t’appellerait encore bien paresseux
	<i>So l’ temps qu’ ti crîves di faim èt d’ seû.</i>	Quand tu crèves de faim et de soif.
	<i>On t’ nourîhe di bèlès paroles,</i>	On te nourrit de belles paroles,
56	<i>Zèls ont l’ fricot è leû cass’role.</i>	Eux ont le ragoût dans leur casserole

Le bon Dieu des nantis, c'est l'argent⁹.

	<i>Dji vou dîre tote li vérité.</i>	Je veux dire toute la vérité.
	<i>I-gn-a dèz ritches qu’ont dè l’ pîtié,</i>	Il y a des riches qui ont de la pitié,
	<i>Mêz bêcôp n’ wèz’rît m’ dèfiyî,</i>	Mais beaucoup n’oseraient me défier,
64	<i>Qui sont lès tirans dèz-ovrîs.</i>	Qui sont les tyrans des ouvriers.
	<i>Lès treûs-qwârts di curés d’ porotche</i>	Les trois-quarts des curés de paroisse
	<i>Buvèt ot’tant d’ vin blan qui d’ rodje.</i>	Boivent autant de vin blanc que de rouge.

Aux riches le mal de saint Thibaud, c'est-à-dire les affections imaginaires. Le proverbe disait : *il a l’ må d’ sint Tibå, i beût bin èt i n’ magne nin må* « il boit bien et il ne mange pas mal »¹⁰. Pour prévenir le typhus, *is buvèt-on bon côp à l’ djusse* « ils boivent un bon coup à la cruche ». Dieu a décidément « donné sa démission » et « saint Pierre est en grande permission ». Que faire ? Prier.

⁹ Celui qui tend la main, on voudrait le *miner à Rékèm*, le conduire à Reckheim, où existait un dépôt de mendicité (d'où l'expression *aller à Rékèm* « tomber dans la misère »). Mais il faut « être de bon compte ». Il y a trop de gens à nourrir. Chacun a un proche dans le besoin - *on fré, ine soûr ou bin ‘ne cuzeune* « un frère, une sœur ou une cousine ».

¹⁰ Cité par HAUST, 1933 : s.v°. (désormais cité DL).

	<i>Po s' prezèrver dè colorå, Rèpètans l'Avé Mariå¹¹.</i>	Pour se garder du choléra, Répétons l'Ave Maria.
	<i>Qui l' bone Notru-Dame di Nameur</i>	Que la bonne Notre-Dame de Namur
92	<i>Prèye po tos lès-ovrîs d'à c'ste eûre.</i>	Prie pour tous les ouvriers d'à présent.
	<i>Qui la Vièrje di so l' Såte à Hu</i>	Que la Vierge de la Sarte à Huy
	<i>Ric'mande lès-ovrîs å bon Diu.</i>	Recommande les ouvriers au bon Dieu.
	<i>La Vièrje di miråke di Vèrvî</i>	La Vierge du miracle à Verviers
96	<i>Ric'mande co tos lès pôv'z-ovrîs.</i>	Recommande enore tous le pauvres ouvriers.
	<i>À Lîdje, li cisse di Saint-Mårtin</i>	A Liège, celle de Saint-Martin
	<i>Prîy'rè po totes lès pôvès djins,</i>	Priera pour toutes les pauvres gens,
	<i>Èt li p'tite qu'è-st-à Tchîvrimont</i>	Et la petite qui est à Chèvremont
100	<i>Prîy'rè po tot l' payis walon.</i>	Priera pour tout le pays wallon.

2. Le pèlerinage à Notre-Dame de la Sarte à Huy

Le pèlerinage de la Sarte, que mentionne *Li méd'cène dè colorå*, a fait l'objet d'une pasquette particulière, chez Hasserz. La pièce, tout en se présentant comme due à *one Lîdjhèse amoureûse*, parodie un parler local qui n'est pas celui de la région hutoise, mais une sorte de mixte évoquant le centre-wallon namurois. Ceci est illustré dès le premier vers : *Voloz 'ne miyète chôuter, bèle djône fîye ?* « Voulez-vous écouter un moment, belle jeune fille ? ». *Chôuter*, mis pour le liégeois et hutois *houîter*, est la forme du centre-wallon entendue jusque dans la province de Luxembourg¹². Par contre, *voloz* s'étend, par rapport à cette zone, sur une aire plus réduite, amputée du chestrolais des Ardennes¹³. Bref, le parler imité par Hasserz est quasiment imaginaire, plutôt namurois – une sorte, si l'on veut, de hutois caricaturé par extension vers l'ouest. De là cette forme *Yu* pour le wallon liégeois *Hu*, l'aspirée caractéristique de l'est-wallon disparaissant une fois passée la région de Huy, pour le voyageur qui remonte la Meuse vers Namur. De là, aussi, une forme comme *vèyu* pour le liégeois *vèyou*, la vieille tonalité latine des participes passés cédant aussi la place à la finale de type français à partir de la même limite.

¹¹ *Mariå* est donné comme arch. par le DL, conservé notamment dans *Jèzus' Mariå*.

¹² ALW, I, c. 31, etc.

¹³ Si on les prenait au sens strict, les formes d'un autre vers réduiraient encore la référence à un parler existant. *Dji pinseu qui dj' vos vièro pus* « je pensais que je ne vous verrais plus » : *pinseu*, rapporté à l'espace précédent, ne se dit qu'au sud de Namur et dans les régions de Dinant et Ciney ; *vièro* serait au contraire une forme ardennaise ou réservée à une partie du Brabant wallon (ALW II, c. 101 et ALW II, c. 108 et 113).

Du côté du contenu, la pièce exhibe les autres grossissements de la chanson destinée à la masse, c'est-à-dire la gauloiserie frisant éventuellement la scatalogie. La perspective adoptée y invite. Du pèlerinage, Hasserz ne retient que le cortège des jeunes filles qui, sous couvert de *nétaliyes* « litanies »¹⁴, *dimandinn' totes on galant* « demandaient toutes un galant »¹⁵. S'y associe la métaphore, coutumière chez lui, de la chandelle et du chandelier¹⁶. Le chansonnier comprend la prière des soupirantes.

3

<i>Dj'ènn'ava l' coûr si anoyeûs</i>	J'en eus le cœur si attristé
<i>Qui dj'ènn'èzî sohêta deûs.</i>	Que je leur en souhaitai deux [galants].
<i>Tot-z-arivant d'vant l' pont dè Via,</i>	En arrivant devant le pont
<i>Dîs doze djônès fîyes èstin.n' là. (bis)</i>	Dix douze filles étaient là.
<i>Èles ricurît leû bia tchond'lé</i>	Elles récuraient leur beau chandelier
<i>Po-z-î mète ine tchondèle brûler.</i>	Pour y mettre une chandelle à brûler.
<i>I m' chonna, ma fwè, qu' lès Yutwèses</i>	Il me sembla, ma foi, que les Hutoises
<i>Avinn' cåzî totes pièrdou l' tièsse ! (bis)</i>	Avaient presque toutes perdu la tête !

Comme passait un beau Namurois, l'une d'elles s'exclame – en respectant un trait typique du hutois - *wête one miyète, don, qu'il èst bia* « vise un peu, donc, comme il est beau » : les finales en *-ia*, correspondant au liégeois *-é*, ont fait l'objet de la plaisanterie classique concernant les quatre « merveilles » de Huy¹⁷.

¹⁴ FORIR a aussi *nétalèye*, couramment *létanèye*.

¹⁵ Hasserz paraît généralement noter une finale avec appendice consonantique, pour les finales d'imparf., à la 3^{ème} pers. du plur. : « repetteinn », « repettinn » (répetaient), « montienn » (montaient), « esteinn » (étaient), etc. C'est aussi une forme typique de la rég. namuroise (ALW II, c. 112).

¹⁶ Voir aussi *Nènèye èt Charlotte* « Dieudonnée et Charlotte », *L'avinteuûre d'ine pratique às bonbons* « L'aventure d'une pratique aux bonbons » dans les ms. du n° 7135 du Fonds Capitaine, à la Bibl. centr. de la Ville de Liège.

¹⁷ Le *pontia* (pont sur la Meuse), le *tchèstia* (château), le *rondia* (vitrail de la collégiale) et le *bassinia* (fontaine sur la place du marché).

*Lès cisses dè l' vèye èt d'åtoû d'Yu
 Montinn' vite so l' Såte avou lu.
 Èles si disputît même inte zèles
 Po l' cisse qu'åreût l' prumîre tchondèle. (bis)
 Li fame qui lès vindeûve à l' pwète
 Ènn' è prinzinta chîj' ou sét'.
 Mês 'l' lès r'fûzît, lès binamêyes :
 Èll' èstinn' trop coûtes èt trop grêyes !*

Celles de la ville et des alentours de Huy
 Montèrent vite sur la Sarte avec lui.
 Elles se disputaient même entre elles
 À celle qui aurait la première chandelle.
 La femme qui les vendait à la porte
 En présenta six ou sept.
 Mais elles les refusaient, les gentilles filles :
 Elles étaient trop courtes et trop grêles !

L'image se déploie. À un « chandelier large et profond » ne conviennent pas *dès p'tits nokions* « des petits bouts ». Le chanteur compatit à la déception des « bien-aimées » et se retire derrière une chapelle. *C'est pôr là qui dj' m'anoya* « c'est là pour comble, que je m'attristai » (littéralement : « je m'ennuyai »), quand l'une d'elles s'écria

<i>Qui s' tchond'lé èsteût tot cassé,</i>	Que son chandelier était tout cassé,
<i>Qu'on n'èl såreût racomôder.</i>	Qu'on ne saurait pas le racommoder.
<i>Dj'ènn' ava-t-ine grande compassion,</i>	J'en éprouvai une grande compassion,
<i>Dj'èl mina po-drî on bouhon,</i>	Je la menai derrière un buisson,
<i>Dji lî radjusta d' tot m' mîs.</i>	Je la rajustai de mon mieux.
<i>Èle diha qu' dj' èsteû bon-ovrî,</i>	Elle me dit que j'étais bon ouvrier,
<i>Qui nou mignon d' tote li Bèlisque</i>	Que nul mignon de toute la Belgique
<i>N'ahèss'reût si vite ine pratique.</i>	Ne servirait si vite une pratique.

Passons sur les détails, peu ragoûtants ou énigmatiques, du « ressoudage du chandelier »¹⁸. Sans doute les auditeurs assemblés près de l'hôtel de ville de Liège ou au pied du pont des Arches interprétaient-ils sans peine la *tote pitite dringuèle*, le « tout petit pourboire » que la fille laissa au chanteur et dont il « se souviendra longtemps ». La

¹⁸ Exemple : pour rendre service à la demoiselle ainsi « raccommodée », le narrateur – dont Hasserz oublie qu'il l'a présenté comme « une Liégeoise » - lui fait présent de sa chandelle. *Mês come i-gn-aveût nou coton, / èle li r'ssètcha foû di s' tchand'lon* « Mais comme il n'y avait aucun coton, / elle le retira de son chandelon ». Même jeu, plus poussif encore, sur *coton-nokion-long-sèw* « suif », etc. dans *Li tchand'lé à vapeûr*. Mais la connivence « intertextuelle » devait jouer pleinement, pour l'auditeur.

pièce se termine sur le souvenir d'une *Djèniton* qui appelle, parmi d'autres rimes en *-on*, celle du *baston avou l' poume qu'è-st-à l' tièsse*, du « bâton avec la pomme qui est à la tête »¹⁹. La libre interprétation du culte à la Vierge hutoise s'ouvrira pour terminer sur un *pâtér* évoquant d'autres « oraisons »²⁰.

Pâtér

<i>Binamême Notru-Dame so l' Såte,</i>	Bien-aimée Notre-Dame de la Sarte,
<i>Priyîz po totes lès pus malådes.</i>	Priez pour toutes les plus malades.
<i>Qui l' bone Notru-Dame di Nameur</i>	Que la bonne Notre-Dame de Namur
<i>Prèye po lès cisses qu'ont l' pus d' doleûr.</i>	Prie pour celles qui ont le plus de douleur.
<i>Qui l' sinte Vièrje d'ås Récolèt'</i>	Que la sainte Vierge des Récollets
<i>Assistêye²¹ totes lès pus coquètes,</i>	Assiste toutes les plus coquettes,
<i>Èt qui l' bone Notre-Dame di Hå</i>	Et que la bonne Notre-Dame de Hal
<i>Riwèrihe lès cisses qu'ont l' pus d' må.</i>	Guérisse celles qui ont le plus de mal.

« Peu de maisons religieuses », écrit Th. Gobert²², « donnèrent l'essor à autant d'œuvres de dévotion que les Récollets », établis en Outre-Meuse, sur la rive droite du fleuve, dans un quartier considéré comme un des plus populaires de la ville. La dévotion à la Vierge « y était déjà vivace en la première moitié du XIII^e siècle » et « des textes vieux de cinq siècles attestent que l'église Saint-Nicolas avait dès lors une 'compagnie' ou confrérie 'de Notre-Dame' ». L'autel majeur de cette église était consacré à la mère du Christ, dont il montrait la statue ; d'autres autels célébraient Notre-Dame de Hal ou Notre-Dame de Lorette. Mais c'est la Vierge de l'Immaculée Conception – sous la forme d'une grande statue de chêne datant du XVI^e siècle – qui était portée dans les rues lors de sa fête hivernale²³. Tout portait donc les « coquettes » coupables de quelque *måcule* (tache, faute) à invoquer le pardon ou la protection de la Dame d'Outre-Meuse. Pour celles qui n'étaient encore que guettées par la tentation, une autre dévotion s'imposait.

3. La dévotion à saint Maur

¹⁹ Notons que, comme dans d'autres pièces dialectales, l'expression courante pour « coïter » est *fé pèter l' con*.

²⁰ Voir le sens graveleux du terme chez Restif de La Bretonne.

²¹ Le texte a « achistaie », sans doute sous l'influence du couple *assisir / achir* « asseoir ».

²² GOBERT, 1976 sv. : t. X, 35 sv.

²³ Voir la reproduction photographique dans GOBERT, 1976 sv. : n° 2585.

Th. Gobert explique que le culte liégeois rendu depuis une « date relativement récente » à saint Maur, en wallon *sint Mwér*, a pour origine une dévotion hutoise remontant « à des temps fort éloignés »²⁴. Un enfant mort-né aurait été ressuscité sur l'autel de Notre-Dame-des-Vignes, à Huy, selon le récit de la fin du XVe siècle auquel les Bollandistes firent un sort. Ayant « grandi dans la piété », il se fit ermite et devint, par ses bienfaits, un objet de vénération, invoqué alors contre la goutte et les maux de dents. Son culte s'établit à Liège en un sanctuaire situé à Cointe, sur les hauteurs de la ville. « Ce qui frappe le plus l'attention », écrit Gobert à propos de *cette chapelle de l'ermitage de Fragnée*, « c'est le grand nombre d'*ex voto* et de béquilles de tout genre, appendus au mur ». Le saint était en effet réputé guérir ou prévenir les maux de jambes.

Dans un tableautin plein d'animation, Gobert témoigne aussi de la vitalité du pèlerinage. Celui-ci a surtout lieu les dimanche et lundi de la Pentecôte.

Toute la journée, l'oratoire est rempli par la foule d'arrivants, qui se répand ensuite dans les restaurants voisins et sur le vaste terrain faisant face à la chapelle. Ce terrain est tout parsemé d'établis et de tables. Les gens du peuple vont là, soit se rassasier de gaufres, de gâteaux et d'autres friandises, soit faire l'emplette de médailles et d'autres petits souvenirs.

Dès pèlerins ne manquaient pas jadis d'aller s'approvisionner d'eau à la fontaine Saint-Maur qui longtemps a été tarie par les travaux des houillères voisines. Cette eau à laquelle ils croient reconnaître des vertus curatives, était recueillie dans des bouteilles et servait principalement à lotionner les parties malades.

Hasserz consacre au culte de saint Maur sa *Porminâde dè meûs d' may à l' fontinne miraculeûse divant l' tchapèle di Sint-Mwér* « Promenade du mois de mai », etc. . La pièce figure sur un placard sans nom d'imprimeur, signé « Joseph Hazerz, père, poète liégeois, rue Mandeville, 30, à Liège » et elle se chante sur l'air de la pasquille fameuse de Jean-Jacques Velez, *Sav' bin çou qu' c'è-st-on Prussyin ?* Elle commence par montrer des Liégeoises venant à Cointe *lâver leû cwér / èt leûs pîds jusqu'å dj'vèyes* « laver leur corps / et leurs pieds jusqu'aux chevilles », notamment pour guérir *durions*

²⁴ GOBERT, 1976 sv. : t. VIII, 108 sv.

et *aguèces* « durillons et cors au pied ». Mais le saint, selon le chansonnier, a d'autres vertus, comme en témoignerait la prière que lui adresse mainte baigneuse.

2

M' binamé glôrieûs sint Mwér,

Avoyîz-m' on djône ome.

Dj'a l' diâle qui m' kipice è cwér,

Dj'a l' vinte rond come ine pome.

« Prindez pacyince, bèle,

Ofrez-m' ine tchandèle,

Èt pindez-le è vosse tchand'lon :

L' fandrè jusqu'å nokion ».

Bien-aimé glorieux saint Maur,

Envoyez-moi un jeune homme.

J'ai le diable qui me pince au corps,

J'ai le ventre rond comme une pomme.

« Prenez patience, la belle,

Offrez-moi une chandelle,

Et pendez-la dans votre chandelon :

Elle fondra jusqu'au petit bout ».

Les images favorites de Hasserz se pressant d'emblée, la scatalogie suit bon train : plaisanterie qui mérite l'oubli (str. 3). Survient *sint Vikant* « saint Vivant », qui veut *rabrèssi* « embrasser » une des jeunes filles au ventre « rond comme une pomme ».

« *Qui fez-v' don, binamé fré ?*

Loukîz-m' : dji so malâde ».

Soûr inmâbe, bin-èscurzé !

Fez-v' on bagn à l' mostâde²⁵.

Voz-èstez-st-amoureuise,

V'z-è fâreût bin danser.

« *Awè, dist-èlè, tot riyant :*

Onk po-drî, l'ôte po d'vant ».

« Que faites-vous donc, bien-aimé frère²⁶ ?

Regardez-moi : je suis malade ».

Sœur aimable, que je sois excusé !

Faites-vous un bain à la moutarde.

Vous êtes amoureuse,

Il vous faudrait danser.

« Oui, dit-elle, en riant :

Un par derrière, l'autre par devant ».

« *Mèrci, m' binamé sint Mwér.*

Vo-m'lâ cazu r'wèrêye.

L' diâl èst sôrti foû di m' cwér...

Fré ! dji sins qu' dji trawe !

Alez' houkî l' sèdje-dame,

Ca dj'a l' cou feû-z-èt-flame.

Vite ! ine mårène, on pârin !

Dj' sins 'ne cwène èt l' cowe qui vint ! ».

« Merci, bien-aimé saint Maur.

Me voilà presque guérie.

Le diable est sorti de mon corps...

Frère ! je sens que je trouve (perds mes eaux) !

Allez appeler la sage-femme

Car j'ai le cul en feu et flamme.

Vite ! une marraine, un parrain !

Je sens une corne et la queue qui vient ! ».

L' djône diâle, èl faléve fahî.

L' n'aveût ni drap, ni fahe.

L' mère sètche ine tchâsse foû di s' pîd,

Èle li r'léve, èle li fahe.

« *M' binamêye wèzène, cou*

Li djône diâle n'a qu'ine cwène.

C'est l' cisse qui lí pind à cou,

Come li cowe d'on spirou ».

Le jeune diable, il fallait le langer.

Il n'avait ni drap, ni lange.

La mère tire un bas de son pied,

Elle le lave, elle l'emmaillotte.

« Ma bien-aimée voisine,

Le jeune diable n'a qu'une corne.

C'est celle qui lui pend au cul,

Comme celle d'un écureuil ».

²⁵ Une fille affligée d'un *grand mâ d'amour* se voit aussi conseiller par Hasserz le « bain à la moutarde » dans un *Départ des conscrits de la milice citoyenne belge, flamande et wallonne de la levée de l'an 1870*.

²⁶ Le mot peut avoir en w. le sens général d'« ami, connaissance ».

La promenade à Saint-Maur s'accomplira « tout le mois de mai » et particulièrement aux fêtes de la Pentecôte, quand montera vers la chapelle *ine bande di warmayes* « toute une marmaille », pressée, *riv'nant dè pèl'rinedje*, de perdre *leû...[puc'lèdje]* : Hasserz, à qui ne répugne aucune évocation scabreuse, hésite à prononcer certains mots. Au moins une strophe suivante en offre-t-elle quelques-uns qui sont savoureux ou lexicalement intéressants.

Todi l' minme diâle, å meûs d' may...
V[os] vèyez cès binamêyes
Qu' s'ècwatihèt come dès cwayes²⁷dè,
L' cote trossêye so s' cazawé.
Å son dè l' musique,
Dès-ågnes èt bouriques,
Po-drî l' hâye èles vont danser.
Po l' rèsse, vos l'advîn'rez...

Toujours le même diable au mois de mai...
 Vous voyez ces bien-aimées
 Qui se pressent comme des cailles²⁸
 La jupe retroussée sur la blouse²⁹.
 Au son de la musique,
 (Comme) des ânes et bouriques,
 Derrière la haie elles vont danser.
 Pour le reste, vous le devinerez...

Laissons donc dans l'ombre la manière dont ces *Djåqu'lènes* « *Jacquelines* » - avec bien sûr le sens courant de « *sotte, étourdie* » - vont derrière la haie implorer *Notre-Dame dè l' Volîre* « *Notre-Dame de la Volière* » et soigner la *pîtyeûse maladèye* « *piteuse maladie* » du *diâle è cwér*, du « *diable au corps* ». Une dernière allusion grivoise : *C'èst lès gros grins dès tchap'lèts / qu' rimplihèt leû bodèt* « *Ce sont les gros grains des chapelets / qui remplissent leur panier* »³⁰. Le chanteur pourra quitter ses auditeurs sur une condamnation des « *amoureuses fiévreuses* ».

²⁷ Même expression dans *Li catastrofe dè meûs d' may* « *La catastrophe du mois de mai* », qui plaisante les dégâts occasionnés aux vêtements des filles par les gambades printanières dans l'herbe et raconte ensuite la mésaventure de l'auteur et d'une conquête, qu'une charrette manque de renverser. - Le DL donne *s'acwati* « *s'aplatis, se blottir* », dérivé d'un supposé **cwati* « *presser, enfoncer* », correspondant à l'a.fr. *quatir*, du lat. **coactire*, intensif de *cogere* « *mener ensemble, rassembler* ». On sait que *quatir*, avec préf. *ex-*, a donné l'a.fr. *esquatir, esquater*, d'où l'angl. *to squat* « *s'accroupir* », d'où le fr. *squatter*. Voir le pic. *èscwater* « *écraser* », l'o.-w. *scwater* « *broyer, écrabouiller, écraser* », etc.

²⁸ Le w. dit *tchôde cwaye* ou *tchôde come ine cwaye* pour une « *femme ardente* » (DL).

²⁹ « *Espèce de blouse de femme* », du flam. *cazavik*, « *probablement emprunté d'un type rouchi *cache-avec* » (DL).

³⁰ Le mot désigne plus spécialement le « *grand panier ovale ou rectangulaire muni d'un couvercle et de deux anses* » ou une « *manne* ». Voir le fr. *mettre la main au panier*.

È l' grande fontinne di so l' Martchî, Dans la grande fontaine du Marché³¹,
On l'z-î d'vreût nèyi, deûs à deûs à l' fièsse. On devrait les noyer, deux à deux, à la fête³².

Ce type d'adresse finale était courante chez Hasserz ; elle devait ravir les auditeurs. À la fin d'un *Pot-pourri* adressé à *MM. les facteurs de la poste royale aux lettres de la noble cité de Liège*, Hasserz, après avoir traités ceux-ci de *sots-imbéciles* plus *farceûrs* que *voleûrs*, les accable sur l'air fameux de Grétry, *Où peut-on être mieux ?*

Wice sârît-is èsse mîs Où pourraient-ils être mieux³³
Qu' d'èsse pindous so l' Martchî, Que pendus sur le Marché,
Djusse divant l' Mêzon-d'-Vèye ? Juste devant l'Hôtel-de-Ville ?

Divant l' fontaine dè vîs Pèron, Devant la fontaine du vieux Perron³⁴,
Qu'ont pinse lès Flaminds-èt Walons. Qu'on pende les Flamands et Wallons.
V'là çou qu'a di-st-André Grètry, Voilà ce qu'a dit André Grétry,

Qu'on lès pinse so l' Martchî, Qu'on les pende sur le Marché,
Come sint Pîre po lès pîds ! Comme saint Pierre par les pieds !.

Sont aussi voués aux gémonies, dans *L'ivrogne, li sôlêye à pèkèt* « le soûlard au genièvre », les distillateurs qui *mahèt d'vins leû brouwèt / l' vitriol èt d' l'alcool* « mêlent à leur brouet, etc.».

Falsificateûrs, Falsificateurs,
Tricheûrs³⁵ èt voleûrs, Tricheurs et voleurs,

³¹ On suggère aussi à la fille du *Départ des conscrits* citée plus haut de prendre, pour guérir de la « fièvre lente », un bain de pied è *l' grande fontinne di so l' Martchî*. Celle-ci, qui supporte le Perron liégeois, fit en 1848 l'objet d'une importante restauration ayant donné lieu au monument qu'on peut voir aujourd'hui. « Les bassins, la galerie supérieure, de même que les colonnes en forme de balustres soutenant cette galerie qui était – on le sait – en marbre de Saint-Remy, ont été remplacés par d'autres, soit en fonte, soit en pierre de taille. Néanmoins, les plans de l'ancienne construction ont été fidèlement respectés, sauf que le renflement des colonnes n'est plus aussi accentué. On a laissé intact le noyau même de la fontaine, le vieux Perron, de Delcour, en pierre de taille qui la surmonte, et les pièces décoratives de son piédestal » (GOBERT, 1976 sv. : t. VII, 502). Voir le tableau de François Bossuet représentant la place du Marché au milieu du 19^e siècle, conservé au Musée des Beaux-Arts (reprod. dans GOBERT, 1976 sv. : n° 1909).

³² Litt^t « on devrait les y noyer... ». On attendrait plutôt, y compris pour le décasyllabe attendu : *On lès d'vreût nèyi...*

³³ Litt^t « sauraient-ils » (wallonisme).

³⁴ La colonne surmontée de la pomme de pin et des trois Grâces, symbole des libertés communales.

*On v' divreût pinde po lès pîds
È l' dôme di Sint-z-Andri³⁶.*

On devrait vous prendre par les pieds
Dans le dôme de Saint-André.

4. Le pèlerinage de Chèvremont

Le lundi de Pâques, les Liégeois se rendent traditionnellement à Chèvremont pour obtenir la protection de Notre-Dame-de-Miséricorde... et manger la *fricasséye*. Mais peu d'entre eux, témoigne Louis Cornet dans sa comédie *À Tchîvrimont* (1897), accomplissaient réellement un pèlerinage dont la réputation est depuis longtemps douteuse. Ne prétend-on pas qu'il a donné naissance à l'expression *faire des chapelles*, dans le sens de *s'arrêter de cabaret en cabaret*? Ne dit-on pas que plus d'une jeune fille y trouvait l'occasion de perdre sa virginité? C'est évidemment l'angle de vue choisi par Hasserz dans *Li pèlèrinèdge di tote l'annéye*, chanté sur « l'air de joeyeu frèr Étienne ».

Omettons la plaisanterie chandelière qui ouvre la pièce³⁷, ainsi que la prière *pîtieûs'mint* « piteusement » adressée à la Vierge par les jeunes filles agenouillées sur un *hame* « escabeau », pour demander un amoureux. Le récit du retour de pèlerinage, en forme de menu, a du moins la naïveté des anciens noëls, quand les réveillonneurs s'attablent – avec le sel de l'équivoque obligée.

3

*Notru-Dame èst binamêye,
Èll'inme lès cisses qui d'hèt l' vrêye.
Qwand vos r'pass'rez po Tchêneye,
Vos-îrez beûre li cafè.
Marèye kimand'rè 'ne dorêye,
Cat'rène f'rè fé 'ne fricasséye.
Çou qu' sèrè d' trop', binamêye,
Dj'han v'z-implih'rè vosse paquèt...*

Notre-Dame est gentille,
Elle aime celles qui disent la vérité.
Quand vous repasserez par Chêne³⁸,
Vous irez boire le café.
Marie commandera une tarte³⁹,
Catherine fera faire une fricassée.
Ce qui sera de trop, bien-aimée,
Jean vous remplira votre paquet.

³⁵ On attendrait le plus correct *trik'teûs*.

³⁶ Église donnant sur la place du Marché. *Sint-Andri* dans le DL, « sint zandry » ici.

³⁷ La pièce maîtresse des chansons de Hasserz est ici en *dièle* « derle, argile blanche », dont on fait des creusets ou des boulets de chauffage.

³⁸ Localité voisine de Liège.

³⁹ Au riz ou non-couverte.

*Djåques è-st-on bon camaråde .
C'èst lu qui k'mand'rè l' salåde,
Dè peûve, dè sé, dè l' moståde,
Po fricasser sès crètons.
Fou d'ine bone coyinne di lård,
Vos 'nn'årez chakeune vosse pårt.
Térèse, Louwise ou bin Bår
Lî tèront l' cewe dè pêlon.*

Jacques est un bon camarade.
C'est lui qui commandera la salade,
Du poivre, du sel, de la moutarde,
Pour fricasser ses cretons⁴⁰.
Hors d'une bonne couenne de lard,
Vous en aurez chacune votre part.
Thérèse, Louise ou bien Barbe
Lui tiendront la queue du poêlon.

Conclusion provisoire

Hasserz a évoqué d'autres dévotions du pays de Liège. Il consacre une chanson à la « Vierge de Vottem », dont l'image était apparue sur un peuplier :

*So l' pèlote⁴¹, on r'marquèye fwért bin
Notre-Dame avou pîds èt mins.
On veût vrémint l' forme di sès brès'
Èt-z-a-t-èle ine corone so s' tièsse.*

Sur l'écorce l'on remarque fort bien
Notre-Dame avec pieds et mains,
On voit vraiment la forme des bras,
Et une couronne sur la tête.

Il a également consacré une très longue chanson, de 132 couplets, au six-centième anniversaire de la Fête-Dieu et au jubilé qui l'accompagna en 1846⁴². La pièce donne quelques coups de patte appuyés à une Église préférant le faste à l'humilité. Elle est particulièrement irrévérencieuse envers l'évêque van Bommel – *von Bômèl* disait-on en wallon, en jouant sur le mot qui signifie « bouffi (par l'abus d'alcool) »⁴³. Mais ces insolences, argumente Hasserz, ne portent pas à conséquence, quand elles viennent d'un homme qui faisait *dès vèrs sins 'nn'avu l'ér* « sans en avoir l'air », selon sa formule favorite.

79 *Ni pinsez nin portant tot d' bon*

Ne pensez pas pourtant tout de bon

⁴⁰ « Petit morceau de lard frit dans la poêle, qu'on mange avec son pain ou qui sert à accommoder certains mets » (DL).

⁴¹ Litt^t « pelure ».

⁴² Cf. DROIXHE, à par. b.

⁴³ DL, s. v^o, du néerl. *bommel*.

*Qui dj' vôye rinoŷi mi r'lidjon.
Mi mère m'a apris à viker,
Èt dj' sé bin quî dj' deû rèspecter.*

Que je veuille renier ma religion.
Ma mère m'a appris à vivre,
Et je sais bien qui je dois respecter.

(Oupeye, le 12.4.2002)

BIBLIOGRAPHIE

On transcrit en orthographe Feller les titres des chanson wallonnes, ce qui est bibliographiquement incorrect. Toutes les chansons de Hasserz ont paru en placard ; aucun n'est daté.

ANON., 1970, *L'art populaire en Wallonie*, Liège, Musée de la Vie wallonne.

Atlas linguistique de la Wallonie. I. Introduction générale. Aspects phonétiques par Louis REMACLE, Liège, Vaillant-Carmanne, 1953 ; *II. Aspects morphologiques* par Louis REMACLE, 1969.

DROIXHE Daniel, « Chansons liégeoises de conscrits. La mise en page de la voix populaire », à par. *a*,

DROIXHE Daniel, « Une *Pasquèye istorique so tote li sinte botique*. Le jubilé de 1846 à Liège selon Hasserz, chanteur de rues », à par. *b*.

FORIR, Henri, *Dictionnaire liégeois-français*, Liège, L. Severeyns et A. Faust, 1866-74.

GOBERT, Théodore, 1976 sv., *Liège à travers les âges*. Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation.

HASSERZ, Joseph Mousset, dit, *À MM. les facteurs de la poste royale aux lettres de la noble cité de Liège*, [Liège], C. Frère.

ID., *Départ des conscrits de la milice citoyenne belge, flamande et wallonne de la levée de l'an 1870*, s.l.

ID., *Li catastrofe dè meûs d' may*, [Liège], A. Ch.

ID., *Li méd'cène dè colorå*, s.l.

ID., *Li pèlèrinèdje di tote l'annèye*, s.l.

ID., *Li pèlèrinèdje so l' Sâte à Yu*, [Liège], A. Ch.

ID., *L'ivrogne, li sôlêye å pèkèt*, [Liège], M. Deboeur.

ID., *Porminåde dè meûs d' may à l' fontinne mirâculeûse divant l' tchapèle di Sint-Mwér*, s.l.

HAUST, Jean, 1933, *Dictionnaire liégeois*, Vaillant-Carmanne.

HERMAN, Alfred, s.d., *Lîz 'bèt', parodèye di Lèyîz-m' plorer par Defrècheux*, [Liège], Gothier.

Daniel Droixhe

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, chargé de cours à l'Université de Liège, départements de Langues et Littérature romanes. Membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique.

Dernières publications :

« A la recherche du *Candide* liégeois », *Australian Journal of French Studies* 37/2, 2000, p. 127-64.

« Les conceptions du changement et de la parenté des langues européennes aux XVIIe et XVIIIe siècles », *History of the language sciences. Vol. 1*, éd. S. Auroux et al. Berlin, De Gruyter, 2000, p. 1057-1071.

« Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIIIe siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 2001 :10, Oxford, Voltaire Foundation, 2001, p. 49-198.

L'étymon des dieux. Mythologie gauloise, linguistique et archéologie à l'âge classique, Genève, Droz, 2002, 312 p. (coll. Titre courant, 21).